

Répartition régionale des investissements depuis la guerre

Benard Bonin

Volume 35, numéro 4, janvier–mars 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001492ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001492ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonin, B. (1960). Répartition régionale des investissements depuis la guerre. *L'Actualité économique*, 35(4), 566–595. <https://doi.org/10.7202/1001492ar>

Répartition régionale des investissements depuis la guerre

Il est assez paradoxal de voir le peu d'intérêt qu'a soulevé jusqu'ici le problème de la répartition régionale des investissements. Personne, à notre connaissance, ne s'y est intéressé de façon systématique, et ce, en dépit du fait que l'on possède depuis 1946 des données suffisamment précises pour qu'il vaille la peine de les étudier. Même s'il n'a pas fait l'objet de plusieurs études, le problème de la répartition régionale des investissements n'en est pas moins d'une importance capitale. En effet, il est facile de comprendre le rôle primordial que jouent les investissements dans la vie économique. Dans les analyses modernes des revenus, les investissements sont présentés comme étant avec les exportations et les dépenses du gouvernement central au-dessus des revenus qu'il tire de la région, les principaux facteurs de détermination du niveau de revenus d'une région. De plus, les investissements nets surtout reflètent bien le niveau d'activité d'une région et constituent un indice valable de la confiance qu'ont les dirigeants (gouvernements ou autres) dans l'avenir économique de la région. Ce genre de dépenses étant passablement sensibles aux perspectives économiques, exerce aussi une influence marquante sur le niveau de l'emploi. Nous croyons que l'importance des investissements justifie le travail préliminaire fastidieux que requiert une analyse du genre.

L'étude des investissements par secteur d'activité s'impose alors. Il n'existe pas de multiplicateur économique particulier à un type d'investissement. La construction d'un hôpital aura le même effet de distribution de revenus et d'accroissement de

consommation que la construction d'une manufacture. Si l'on met l'accent sur la politique de plein emploi, le type de dépenses a donc peu d'importance. Cependant, à long terme, les effets pourraient bien se révéler différents car il est indéniable que tous les types d'investissements n'ont pas le même effet de croissance :

«La croissance de l'économie — c'est-à-dire le développement de la production et des revenus — n'apparaît pas partout à la fois. Le progrès économique est le plus souvent localisé dans un secteur de la production. L'activité économique se développe d'abord dans une industrie, puis cette impulsion initiale se diffuse dans différents autres secteurs. L'expansion n'est pas générale, elle se généralise. Le progrès part d'un point, d'un pôle, et gagne petit à petit des zones nouvelles. Il existe donc de très profondes différences selon les secteurs de l'activité économique. Certains sont presque isolés des autres dans une région donnée où leur importance reste minime. Leur développement n'aura qu'une faible répercussion sur l'économie locale. D'autres secteurs ne sont pas susceptibles d'un grand développement soit par suite d'une insuffisance de matières premières, soit par suite d'une saturation de la demande. Dans certaines branches, au contraire, l'accroissement de la production est facile et a des répercussions dans les branches voisines.»¹

C'est ainsi que l'on pourrait exprimer d'une façon schématique et concrète, la notion de «pôle de la croissance».

Or, en étudiant la répartition des investissements dans les divers secteurs de l'activité économique au Canada, on aperçoit facilement ces effets entraînants différents selon les types d'investissements. Le développement du secteur primaire exerce déjà un effet entraînant (mines par exemple), souvent moins important qu'un investissement manufacturier cependant. Par contre, les investissements dans la construction domiciliaire et le commerce, la finance et les services commerciaux apparaissent surtout comme la conséquence ultime de tout le reste, et sont donc marqués d'un effet entraînant assez faible. Les services publics et les investissements dans les institutions et les services gouvernementaux doivent cependant faire l'objet d'une distinction. Il est possible qu'un gouvernement investisse dans les services publics (énergie, transports, communications, etc.) dans le but de créer des conditions favorables à l'apparition d'un pôle de croissance. Si l'on réussit, on devrait voir après un certain nombre d'années les investissements privés dans les manufactures ou le secteur primaire prendre une importance relative plus grande, et les inves-

1. Penouil, Marc, *Note sur quelques aspects de la politique d'aménagement du territoire*, Cahiers de l'I.S.E.A., série L, no 4, page 23.

tissements dans la construction domiciliaire et les établissements commerciaux ou financiers suivre le mouvement à la hausse, peut-être avec un peu de retard, ce qui ne serait que normal.

Les investissements dans les institutions et les services gouvernementaux posent cependant un problème. Il est possible encore là que la majeure partie des investissements du secteur public aillent vers les services gouvernementaux et soient faits dans le but d'attirer les investissements privés. Dans ce cas, il devrait y avoir après un certain temps substitution du secteur privé au secteur public. Par contre, il se peut que la majeure partie de ces investissements aillent dans les institutions (églises, universités, écoles, hôpitaux) où l'effet de croissance est à peu près nul. On comprend facilement qu'il peut arriver que la construction d'écoles devienne nécessaire dans un centre déjà développé. Cependant, ce n'est pas parce qu'on construit une école qu'une manufacture viendra s'installer à proximité. L'effet entraînant ne s'exercera pas dans les deux sens.

L'étude de la répartition des investissements par province nous permettra de connaître la structure de chacune des provinces et les perspectives de développement que l'on entrevoit pour chacune des régions. Elle nous permettra également de saisir la portée d'un phénomène intéressant qui est en voie de se produire. En effet, on s'aperçoit que le centre industriel du Canada, autrefois indiscutablement localisé dans les provinces du Québec et de l'Ontario, semble vouloir se déplacer vers l'Ouest. On notera plus loin les progrès importants qu'ont connus la Colombie-Britannique et l'Alberta au cours des dernières années.

À cause de l'effet important de distribution de revenus qui résulte des investissements, il serait intéressant de comparer, dans une première partie, les pourcentages des investissements faits dans chacune des provinces avec, d'une part, le rapport de la population totale de chacune au total canadien, et d'autre part, le rapport de la population active de chacune des provinces au total de la population active canadienne. Il convient de s'arrêter aux rapports respectifs de la main-d'oeuvre totale et de la main-d'oeuvre active, car il y a là à tirer des renseignements utiles. Plusieurs cas pourront alors se présenter. Si le pourcentage des investissements faits dans la province est supérieur au pourcentage

de sa population totale par rapport à celle de l'ensemble du pays, il y a énormément de chances que les revenus *per capita* montent rapidement dans cette région. Par contre, il peut arriver que le pourcentage des investissements faits dans la province soit égal ou supérieur à celui de la main-d'œuvre active, mais inférieur à celui de la population totale. Dans ce cas, il pourrait bien arriver que la province tout en recevant suffisamment d'investissements pour assurer aux travailleurs des salaires comparables à la moyenne canadienne ne parvienne jamais à rejoindre le niveau de vie d'autres régions, simplement par le fait qu'elle doit supporter une plus forte proportion d'enfants et de vieillards. Il pourrait arriver, enfin, le cas le plus défavorable où le pourcentage des investissements serait inférieur non seulement à celui de la population totale mais aussi à celui de la main-d'œuvre active. Dans ce cas, il y aurait de fortes chances pour que le niveau de vie soit bas dans les régions qui font face à un tel problème, les revenus de la main-d'œuvre active étant probablement déjà peu élevés et ceux-ci devant en plus soutenir une plus forte proportion de population «économiquement faible» que dans les autres régions.

Dans de telles conditions, il se produit ordinairement un phénomène de migration des régions les moins développées vers les régions les plus développées, ce qui explique, en partie, le fait que la population des régions les moins développées est souvent en régression ou du moins en faible progression, alors que les régions les plus développées progressent plus vite que la moyenne nationale. On se retrouvera donc en face d'un cercle vicieux: les régions les moins développées, aux prises avec le phénomène de migration (souvent une migration de main-d'œuvre active) se trouveront donc à supporter une charge de plus en plus lourde d'enfants trop jeunes pour travailler et d'individus qui ont passé l'âge du travail tandis que les régions développées verront le rapport de leur main-d'œuvre active à leur population totale augmenter. La situation se détériorera donc davantage dans les zones moins développées au profit des régions les plus avancées.

Le phénomène se rencontre de façon très marquée au Canada. Les provinces canadiennes dont la population totale est en régression ou en faible progression sont les quatre provinces maritimes, le Manitoba et la Saskatchewan. Il est, cependant, assez surpre-

nant de voir le Québec perdre du terrain au cours des dix dernières années quant à l'importance de sa population totale par rapport à celle de l'ensemble du pays. L'examen des rapports précédemment étudiés devrait donc nous fournir des renseignements intéressants et, comme nous l'avons dit plus haut, la première partie de cet article sera consacrée à la comparaison des diverses provinces. Nous devons, cependant, modifier légèrement la marche de l'analyse dans le cas des Maritimes et des provinces des Prairies, les chiffres de la main-d'œuvre active n'étant pas donnés pour chacune des provinces séparément.

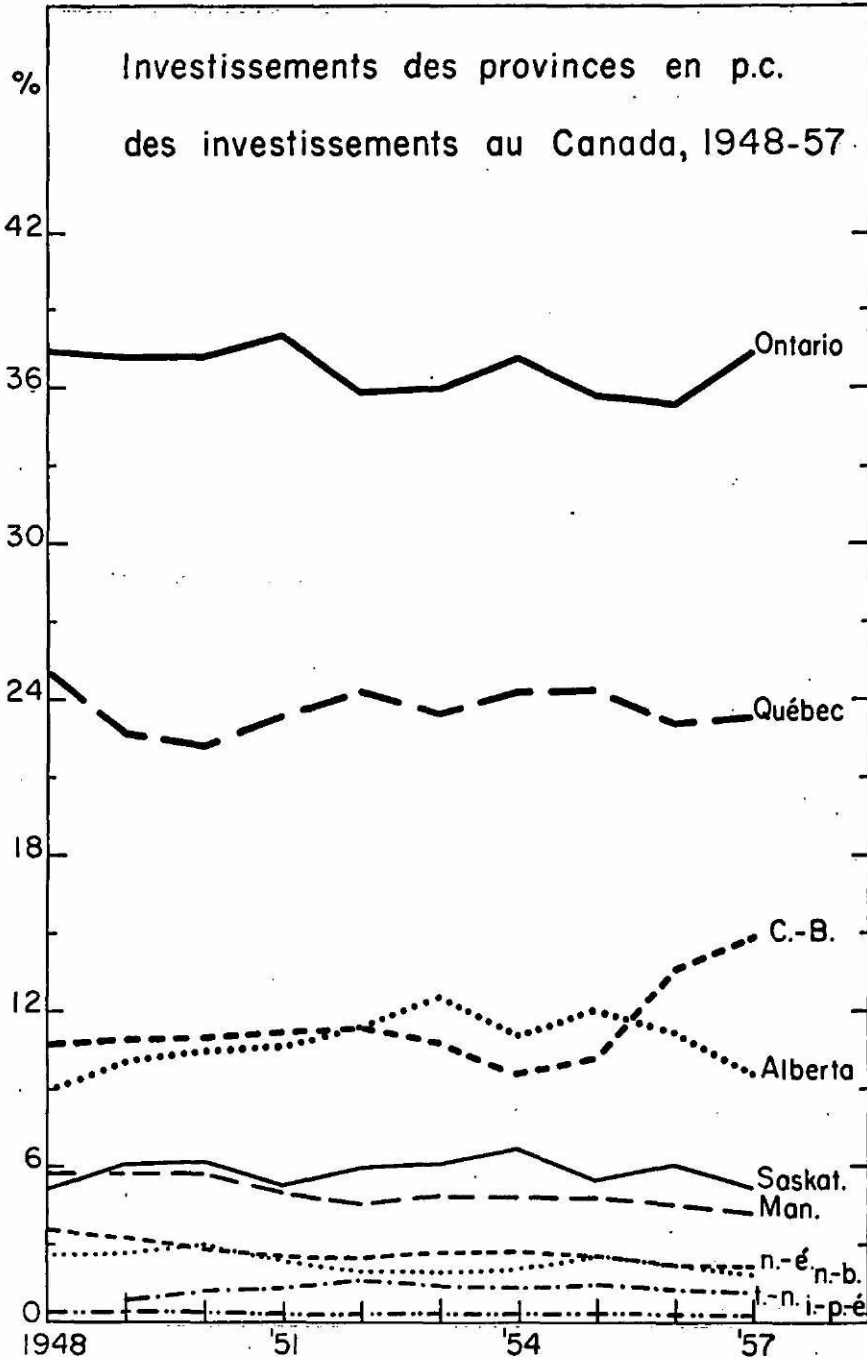
* * *

Le cas de l'Île-du-Prince-Édouard est évidemment un peu spécial. Le rapport de sa population à celle du Canada, et le rapport du total des investissements qu'elle reçoit au total des investissements effectués au pays, sont suffisamment faibles pour que, calculés avec une erreur de 0.05, ils n'aient pas beaucoup de signification. À cause du faible degré de précision des résultats, il convient de ne pas trop s'attacher aux résultats obtenus. Mais, il y a cependant un fait qui apparaît clairement. Il est anormal que l'Île-du-Prince-Édouard, qui compte pour 0.6 p.c. dans la population du Canada, ne reçoive que 0.3 p.c. du total des investissements faits au Canada. Cette province n'ayant pas le potentiel économique nécessaire pour se développer d'elle-même a besoin d'être aidée d'une façon particulière. C'est d'ailleurs l'argument qu'elle a employé maintes fois pour appuyer les demandes d'aide qu'elle a présentées à Ottawa. L'exemple de l'Île-du-Prince-Édouard n'aurait cependant pas beaucoup de valeur, si cette province était la seule à se trouver dans ce cas-là. Il n'en est malheureusement pas ainsi.

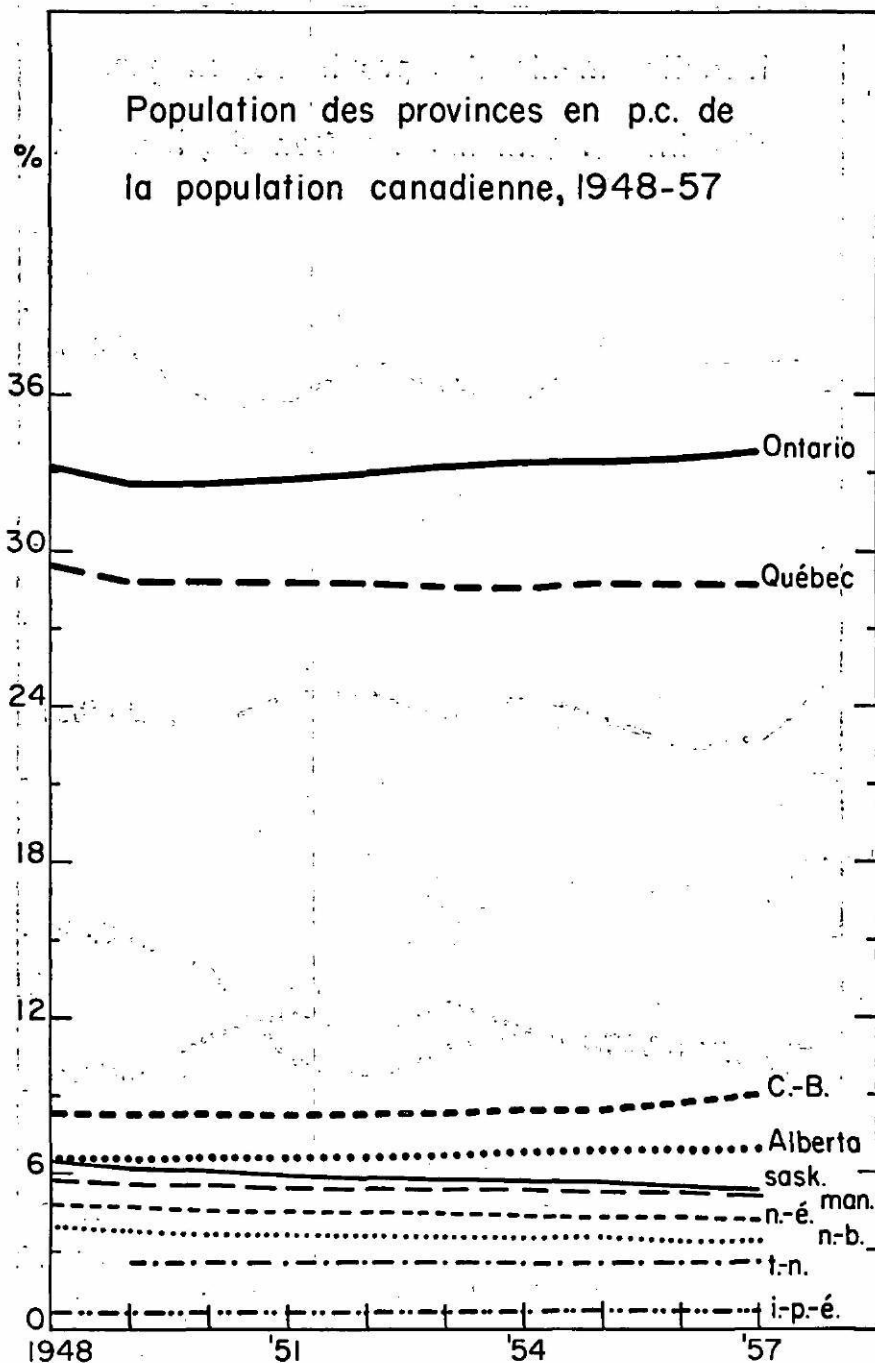
Le cas de Terre-Neuve est encore plus patent. Cette province compte plus de 2.5 p.c. de la population du Canada. Cependant, moins de 1.5 p.c. des investissements totaux se dirige vers Terre-Neuve. La Nouvelle-Écosse en est un autre exemple. Même si plus de 4 p.c. de la population canadienne habitent cette province elle n'a reçu que 3 p.c. des investissements totaux au cours de la période qui nous intéresse. Le Nouveau-Brunswick est un cas à peu près analogue avec près de 3.5 p.c. de la population cana-

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

Graphique I



Graphique II



RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

dienne et un total d'investissements inférieur à 3 p.c. de l'ensemble des investissements du Canada. Par conséquent, toute la région des Maritimes se trouve dans une situation peu favorable à un développement économique remarquable. Le tableau I nous donnera d'ailleurs une idée exacte de l'évolution que l'on a pu constater au cours des dix années étudiées.

Tableau I
Évolution de la population et des investissements dans les provinces maritimes, 1948-1957.

| Années | Terre-Neuve | | Île-du-Prince-Édouard | | Nouvelle-Écosse | | Nouveau-Brunswick | |
|------------|----------------|-----------------|-----------------------|-----|-----------------|-----|-------------------|-----|
| | I ¹ | II ² | I | II | I | II | I | II |
| 1948 | — | — | 0.7 | 0.4 | 4.9 | 3.6 | 3.9 | 2.6 |
| 1949 | 2.6 | 0.9 | 0.7 | 0.4 | 4.7 | 3.3 | 3.8 | 2.7 |
| 1950 | 2.6 | 1.2 | 0.7 | 0.4 | 4.6 | 2.8 | 3.7 | 3.0 |
| 1951 | 2.6 | 1.3 | 0.7 | 0.3 | 4.6 | 2.6 | 3.7 | 2.4 |
| 1952 | 2.6 | 1.6 | 0.7 | 0.3 | 4.5 | 2.5 | 3.6 | 2.0 |
| 1953 | 2.6 | 1.4 | 0.7 | 0.3 | 4.5 | 2.7 | 3.6 | 1.9 |
| 1954 | 2.6 | 1.3 | 0.7 | 0.3 | 4.4 | 2.8 | 3.5 | 2.1 |
| 1955 | 2.6 | 1.4 | 0.6 | 0.3 | 4.3 | 2.6 | 3.5 | 2.6 |
| 1956 | 2.6 | 1.2 | 0.6 | 0.3 | 4.3 | 2.3 | 3.4 | 2.3 |
| 1957 | 2.6 | 1.1 | 0.6 | 0.2 | 4.2 | 2.1 | 3.4 | 1.8 |

1. Pourcentage de la population de la province par rapport à l'ensemble du Canada. Ces pourcentages ont été calculés à partir des données contenues dans la publication *Comptes nationaux 1926-1956* pour les années 1948 à 1956. Les données se rapportant à 1957 ont été prises dans la *Revue statistique du Canada*.

2. Rapport du total des investissements nets faits dans la province aux investissements faits dans le Canada en entier. Ces pourcentages ont été calculés à partir des données contenues dans la publication *Private and Public Investment in Canada (Regional estimates)*.

Nous avons comparé les investissements reçus à la population totale. Que se passe-t-il lorsque nous les comparons à la main-d'oeuvre active? Nous arrivons à la situation où l'ensemble des Maritimes reçoit toujours un pourcentage du total des investissements faits au pays largement inférieur au pourcentage de la main-d'oeuvre qui s'y trouve. Les Maritimes sont donc dans le cas le plus défavorable qui soit, en ce sens qu'elles ne reçoivent pas suffisamment d'investissements pour assurer des salaires comparables à la moyenne canadienne de la main-d'oeuvre active et de plus, cette main-d'oeuvre active doit soutenir une plus forte

proportion de la population totale que partout ailleurs. En ne considérant que les investissements comme source génératrice de revenus, on ne pourrait donc s'attendre à trouver dans les Maritimes un niveau de vie très élevé et il ne faut pas se surprendre de voir la population de cette région du pays ne progresser que très lentement. De plus, comme nous l'avons déjà vu, le rapport main-d'œuvre active/population totale a tendance à se détériorer, ce qui n'est pas de nature à améliorer les choses. D'ailleurs, l'examen des investissements par secteurs de l'activité nous fera voir que la répartition des investissements n'augure pas une situation beaucoup plus brillante.

Tableau II

Comparaison du p.c. des investissements reçus par l'ensemble des Maritimes avec les p.c. de la population totale et de la main-d'œuvre active qui s'y trouve, 1948-1957

| Années | Investissements ¹ | Population totale ² | Main-d'œuvre active ³ |
|-----------|------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| 1948..... | 6.6 | 9.5 | 8.5 |
| 1949..... | 7.3 | 11.8 | 10.4 |
| 1950..... | 7.4 | 11.6 | 10.1 |
| 1951..... | 6.6 | 11.6 | 9.8 |
| 1952..... | 6.4 | 11.4 | 9.4 |
| 1953..... | 6.3 | 11.4 | 9.4 |
| 1954..... | 6.5 | 11.2 | 9.1 |
| 1955..... | 6.9 | 11.0 | 9.1 |
| 1956..... | 6.1 | 10.9 | 9.0 |
| 1957..... | 5.2 | 10.8 | 9.1 |

1. *Idem.*

2. *Idem.*

3. O.F.S., *The Labour Force 1945-1958* (Document de référence no 58).

Les provinces du Québec et de l'Ontario ont souvent fait l'objet de comparaisons. Cette étude des investissements et de la population nous fournira l'occasion de les comparer une fois de plus. Le cas de la province de Québec pourrait bien en étonner plusieurs. On serait porté à croire que la province de Québec est dans une situation analogue à celle des Maritimes (pour d'autres raisons cependant) en ce qui concerne le rapport main-d'œuvre active/population totale. Ceci pourrait donc expliquer la différence de niveau de revenus *per capita* entre le Québec et l'Ontario,

c'est-à-dire que même en recevant un fort pourcentage des investissements totaux faits au pays, le Québec ne pourrait voir ses revenus hausser aussi vite à cause de la forte proportion de population «non productive». Or, le problème ne se pose pas ainsi. L'Ontario est indiscutablement plus favorisée que le Québec, mais ce n'est pas parce que le Québec doit supporter une forte proportion de «non productifs». La province de Québec compte une proportion de la main-d'oeuvre active totale qui est assez voisine de la proportion de la population totale qu'elle abrite. Le déséquilibre se trouve plutôt au niveau de l'Ontario, qui est nettement favorisée par une main-d'oeuvre active proportionnelle plus élevée que le rapport de la population totale. La différence des revenus *per capita* peut donc probablement s'expliquer en partie par cette différence entre les rapports respectifs main-d'oeuvre active/population totale, mais nous le répétons, surtout par le fait que c'est l'Ontario qui est favorisée par une forte proportion de main-d'oeuvre active comparativement à la population totale.

Cependant, la comparaison des investissements avec la main-d'oeuvre active et la population totale n'est pas de nature à laisser prévoir une amélioration de la situation pour le Québec. En effet, au cours des dix dernières années, le Québec n'a jamais reçu plus de 25 p.c. du total des investissements faits au pays, alors qu'on y compte environ 28 p.c. de la main-d'oeuvre active canadienne et 28.5 p.c. de la population totale. À priori, ces faits ne militeraient pas en faveur de revenus *per capita* très vivement croissants pour la population totale, relativement à l'Ontario.

La province voisine présente un aspect assez particulier. Elle reçoit 35 p.c. des investissements faits au Canada, ce qui assure à un pourcentage de main-d'oeuvre active sensiblement égal un rythme de croissance des salaires comparables à la moyenne canadienne (toutes choses égales d'ailleurs). Cependant, la province d'Ontario ne compte que le tiers de la population totale du Canada, de sorte que, avec ces salaires voisins de la moyenne canadienne, elle pourrait quand même assurer des revenus *per capita* plus élevés à ses habitants. Le tableau III nous donnera une vue plus détaillée des différences qui ont marqué l'évolution des deux provinces au cours des dix dernières années.

Tableau III

Comparaison du p.c. des investissements faits dans le Québec et l'Ontario par rapport à l'ensemble du Canada avec les p.c. de la population totale et de la main-d'oeuvre active se trouvant dans ces provinces, 1948-1957

| Années | Québec | | | Ontario | | |
|----------|-----------------|-------------------|----------------------|-----------------|-------------------|----------------------|
| | Investissements | Population totale | Main-d'oeuvre active | Investissements | Population totale | Main-d'oeuvre active |
| 1948.... | 25.1 | 29.5 | 27.8 | 37.4 | 33.3 | 35.6 |
| 1949.... | 22.7 | 28.9 | 27.5 | 37.2 | 32.6 | 35.1 |
| 1950.... | 22.2 | 28.9 | 27.8 | 37.2 | 32.6 | 35.4 |
| 1951.... | 23.3 | 28.9 | 28.0 | 38.0 | 32.8 | 35.8 |
| 1952.... | 24.3 | 28.9 | 28.3 | 35.9 | 33.1 | 35.9 |
| 1953.... | 23.5 | 28.7 | 28.5 | 36.0 | 33.3 | 36.1 |
| 1954.... | 24.2 | 28.7 | 28.4 | 37.1 | 33.5 | 36.8 |
| 1955.... | 24.3 | 28.8 | 28.4 | 35.7 | 33.5 | 36.7 |
| 1956.... | 23.1 | 28.8 | 27.9 | 35.4 | 33.6 | 37.1 |
| 1957.... | 23.3 | 28.7 | 27.9 | 37.4 | 33.9 | 37.2 |

L'évolution des dix dernières années semble donc vouloir s'opposer à la thèse de ceux qui prétendent que le Québec se développe aussi rapidement que n'importe laquelle des régions du pays. Le montant global des investissements ne donne qu'une idée très générale, nous l'avons déjà dit. Il reste que cette vue générale démontre d'une façon suffisamment claire que le Québec a tout de même quelque chose à envier à l'Ontario. Le pourcentage des investissements du Québec est systématiquement plus bas que la proportion de la main-d'oeuvre active et de la population totale qui s'y trouve. On a vu que les choses ne se passent pas de la même façon en Ontario. De plus, la population totale du Québec perd de son importance par rapport à celle du Canada; l'Ontario présente un phénomène contraire. L'étude des investissements par secteur d'activité viendra raffermir les conclusions, de sorte que, sur ce point de comparaison, la province de Québec n'a certainement pas la meilleure part.

Pour les provinces des Prairies, nous devons diviser l'analyse en deux parties, comme nous l'avons fait d'ailleurs pour les Maritimes, les statistiques de la main-d'oeuvre active n'étant malheureusement pas disponibles pour chacune des provinces. Ceci n'aurait pas beaucoup d'inconvénients pour les Maritimes, les

quatre provinces présentant un aspect à peu près semblable. Cependant, il est beaucoup plus ennuyeux d'être forcé de procéder ainsi pour les provinces des Prairies, car même si le Manitoba et la Saskatchewan se trouvent dans une situation grossièrement semblable, l'Alberta présente une évolution différente qu'il aurait été intéressant de mettre en lumière. De toute façon, examinons d'abord l'évolution des investissements et de la population totale dans chacune des provinces des Prairies.

Le Manitoba manifeste des tendances inquiétantes. En effet, non seulement la population manitobaine devient de moins en moins importante par rapport à celle du Canada, mais le pourcentage annuel des investissements totaux reçus par cette province décroît à un rythme encore plus rapide. Alors que 5.8 p.c. des investissements faits au Canada en 1948 sont allés vers le Manitoba, ce pourcentage était tombé à 4.2 en 1957. La province comptant en moyenne 5.5 p.c. de la population canadienne au cours de la période, le niveau des revenus *per capita* est probablement en perte de vitesse par rapport à la moyenne canadienne.

Par contre, la Saskatchewan voit l'importance relative de sa population diminuer tout au long de la période étudiée. Alors que 6.5 p.c. de la population canadienne s'y trouvait en 1948, on n'y trouve plus maintenant que 5.3 p.c. de la population totale. D'ailleurs, la Saskatchewan enregistre pour certaines années des reculs en chiffres absolus. Cependant, les investissements ont évolué de façon très erratique. On ne peut dégager comme pour les Maritimes, le Québec ou le Manitoba, un mouvement dans lequel le pourcentage des investissements faits dans la province par rapport à l'ensemble du pays est continuellement inférieur au rapport correspondant pour la population. Au contraire, ces deux pourcentages sont le plus souvent assez voisins l'un de l'autre. La Saskatchewan devrait donc avoir des revenus *per capita* voisins de la moyenne canadienne, mais instables.

L'Alberta progresse à un rythme remarquable cependant. En effet, le pourcentage des investissements qu'elle reçoit est toujours largement supérieur à celui de sa population comparée à celle de l'ensemble du pays. Cette province qui compte 7 p.c. de la population canadienne n'a jamais reçu, au cours d'une année, moins de 9 p.c. des investissements totaux faits au Canada. La

moyenne se situerait en fait beaucoup plus près de 11 p.c. pour l'ensemble de la période. C'est donc dire que cette province a accompli des progrès remarquables récemment (c'est-à-dire depuis la découverte des champs pétrolifères de Leduc).

Tableau IV

Évolution de la population totale et des investissements dans les provinces des Prairies, 1948-1957

| Années | Manitoba | | Saskatchewan | | Alberta | |
|----------|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| | Investissements | Population totale | Investissements | Population totale | Investissements | Population totale |
| 1948.... | 5.8 | 5.8 | 5.2 | 6.5 | 9.0 | 6.6 |
| 1949.... | 5.7 | 5.6 | 6.1 | 6.2 | 10.1 | 6.6 |
| 1950.... | 5.7 | 5.6 | 6.2 | 6.1 | 10.4 | 6.7 |
| 1951.... | 5.0 | 5.5 | 5.2 | 5.9 | 10.6 | 6.7 |
| 1952.... | 4.6 | 5.5 | 5.9 | 5.8 | 11.4 | 6.7 |
| 1953.... | 4.9 | 5.4 | 6.1 | 5.8 | 12.5 | 6.8 |
| 1954.... | 4.8 | 5.4 | 6.7 | 5.7 | 11.1 | 6.9 |
| 1955.... | 4.8 | 5.3 | 5.5 | 5.6 | 11.6 | 6.9 |
| 1956.... | 4.5 | 5.3 | 6.1 | 5.5 | 11.2 | 7.0 |
| 1957.... | 4.2 | 5.2 | 5.2 | 5.3 | 9.6 | 7.0 |

Si nous comparons maintenant l'évolution des investissements avec celle de la main-d'oeuvre active pour l'ensemble de la région, nous arrivons au phénomène suivant. Ces trois provinces ont reçu dans l'ensemble un pourcentage du total d'investissements faits au pays toujours supérieur non seulement au rapport de la main-d'oeuvre active qui s'y trouve à celle de l'ensemble du pays, mais aussi à celui de leur population totale à la population canadienne. C'est donc dire que dans l'ensemble, ces trois provinces devraient avoir des revenus *per capita* assez rapidement croissants.

Il ne faudrait pas perdre de vue cependant l'image que la comparaison des investissements avec le rapport de la population totale de chacune des provinces a mise en relief, c'est-à-dire qu'il existe, du point de vue des investissements, des différences profondes entre ces provinces. C'est ainsi que les revenus *per capita* de l'Alberta devraient être plus élevés que ceux du Manitoba, par exemple. En groupant les trois provinces, nous nous trouvons à faire disparaître ces différences. Les provinces des Prairies nous

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

apparaissent comme étant dans l'ensemble assez favorisées à ce point de vue, ce qui ne s'applique pas à chacune d'elles lorsqu'on les considère séparément.

Tableau V

Comparaison du p.c. des investissements faits dans les provinces des Prairies par rapport à l'ensemble du Canada avec les p.c. de la population totale et de la main-d'oeuvre active se trouvant dans ces provinces, 1948-1957

| Années | Investissements | Population totale | Main-d'oeuvre active |
|-----------|-----------------|-------------------|----------------------|
| 1948..... | 20.0 | 18.9 | 19.4 |
| 1949..... | 21.9 | 18.4 | 18.4 |
| 1950..... | 22.3 | 18.4 | 18.4 |
| 1951..... | 20.8 | 18.1 | 18.2 |
| 1952..... | 21.9 | 18.0 | 18.0 |
| 1953..... | 23.5 | 18.0 | 17.7 |
| 1954..... | 22.6 | 18.0 | 17.4 |
| 1955..... | 21.9 | 17.8 | 17.3 |
| 1956..... | 21.8 | 17.8 | 17.2 |
| 1957..... | 19.0 | 17.5 | 16.9 |

Il nous reste à examiner le cas de la Colombie-Britannique. Au cours de la période étudiée, la Colombie-Britannique a toujours reçu un pourcentage des investissements totaux plus élevé que le rapport de la main-d'oeuvre active qui s'y trouve à celui du total de la main-d'oeuvre canadienne. Cette province reçoit donc suffisamment d'investissements (montant global) pour assurer aux travailleurs des salaires plus élevés que la moyenne canadienne. Or, il faut considérer en plus, que cette main-d'oeuvre active doit soutenir une proportion inférieure de population totale, c'est-à-dire que le rapport main-d'oeuvre active/population totale est supérieur à l'unité. Dans les circonstances, la comparaison laisserait entrevoir des augmentations de revenus *per capita* rapides pour la Colombie-Britannique.

Donc, en résumé, dans les Maritimes, le Manitoba, et d'une façon moins marquée dans le Québec, l'évolution du total des investissements de 1948-1957 ne serait pas de nature à assurer des revenus *per capita* au moins égal à la moyenne canadienne, aux habitants de ces régions. Par contre, toujours en se basant sur la comparaison des investissements totaux avec la population

Tableau VI

Comparaison du p.c. des investissements faits en Colombie-Britannique par rapport à l'ensemble du Canada avec les p.c. de la population totale et de la main-d'oeuvre active se trouvant dans ces provinces, 1948-1957

| Années | Investissements | Population totale | Main-d'oeuvre active |
|-----------|-----------------|-------------------|----------------------|
| 1948..... | 10.8 | 8.4 | 8.7 |
| 1949..... | 10.9 | 8.3 | 8.5 |
| 1950..... | 10.9 | 8.3 | 8.3 |
| 1951..... | 11.2 | 8.3 | 8.3 |
| 1952..... | 11.4 | 8.3 | 8.4 |
| 1953..... | 10.7 | 8.4 | 8.4 |
| 1954..... | 9.5 | 8.5 | 8.4 |
| 1955..... | 11.1 | 8.5 | 8.7 |
| 1956..... | 13.6 | 8.7 | 8.7 |
| 1957..... | 14.8 | 9.0 | 9.0 |

des provinces, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique devraient être caractérisées par des revenus *per capita* supérieurs à la moyenne canadienne, tandis que la Saskatchewan devrait se trouver près de la moyenne canadienne, mais avec des revenus *per capita* instables.

* * *

Nous avons comparé le total des investissements avec la population et la main-d'oeuvre active de chacune des provinces canadiennes, ce qui nous a permis de faire certaines hypothèses quant aux niveaux des revenus *per capita* dans chacune des régions du pays. Dans une deuxième partie, nous comparerons le pourcentage des investissements faits dans un secteur particulier de l'activité économique pour chacune des provinces avec le rapport de la population de chacune à la population canadienne. Nous pourrons ainsi être en mesure de dire si les déséquilibres qui se manifestent au niveau des investissements globaux résultent d'un déséquilibre de plusieurs secteurs de l'activité, ou d'un seul.

Par exemple, seulement quatre des dix provinces canadiennes reçoivent la part qui leur revient des investissements dans le secteur primaire et l'industrie de la construction. La Saskatchewan, province essentiellement agricole, reçoit 15 p.c. du total des inves-

tissements dans le secteur primaire, et ce pour une population qui n'atteint pas 6 p.c. de la population canadienne. Même si la tendance est moins prononcée, le Manitoba est un cas à peu près semblable. Cette province reçoit 7 p.c. des investissements faits dans le secteur primaire et l'industrie de la construction, même si elle ne compte que pour 5.6 p.c. de la population canadienne. L'Alberta, à cause des capitaux énormes nécessaires à l'exploitation du pétrole, a évidemment reçu une part importante des investissements dans les industries primaires. En effet, 22.5 p.c. en moyenne du total des investissements faits dans ce genre d'activité au Canada de 1948 à 1957 sont allés en Alberta où environ 6.5 p.c. de la population canadienne habitent. La seule autre province qui a reçu une part des investissements dans le secteur primaire et l'industrie de la construction au moins égale à l'importance relative de sa population fut l'Île-du-Prince-Édouard.

On trouve des exemples de déséquilibre encore plus frappants lorsqu'on examine l'évolution des investissements manufacturiers au cours de la période 1948-1957. Il n'y a que deux provinces qui reçoivent proportionnellement plus d'investissements dans l'industrie manufacturière qu'elles ne devraient normalement accueillir si l'on prend comme critère de comparaison l'importance relative de leur population. L'Ontario se retrouve manifestement dans une position enviable. Comptant le tiers de la population du Canada, elle reçoit cependant en moyenne 47.5 p.c. du total des investissements dans les manufactures. L'effet entraînant de ce type d'investissements étant habituellement assez marqué, elle en retire des avantages considérables. La seule autre province qui se trouve dans une situation privilégiée est la Colombie-Britannique, qui reçoit 13 p.c. de ce type d'investissements en moyenne avec seulement 8.5 p.c. de la population. La province de Québec ne reçoit pas tout à fait sa part (26.5 p.c. contre 28.5 p.c.).

Le secteur des services publics présente un aspect très différent de celui des manufactures, en ce sens qu'on trouve cinq provinces qui reçoivent la part qui leur revient. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont été les plus favorisées. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont reçu un pourcentage de ce type d'investissements tout juste égal au pourcentage de leur population au total du Canada, tandis que le Québec a eu légèrement

moins. Les Maritimes ont encore été les provinces les moins favorisées.

À peu près le même phénomène s'est produit dans le secteur du commerce, de la finance et des services commerciaux. L'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta se retrouvent encore avec une moyenne d'investissements de ce type plus élevée que le pourcentage de leur population par rapport au total. Il ne faudrait pas s'en surprendre puisque nous avons dit que ce type d'investissements apparaissait plutôt comme le résultat d'une activité intense dans les autres secteurs.

L'étude de l'évolution des investissements dans la construction domiciliaire nous permet de voir quelle est l'efficacité d'un des principaux instruments de politique contra-cyclique au Canada. Au moyen des crédits gouvernementaux, les dirigeants du pays agissent sur la construction domiciliaire. Ils le font d'autant plus que l'activité économique est en baisse dans les autres secteurs. La construction domiciliaire joue alors le rôle de soutien de l'activité économique. Or, seules l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont reçu, au cours de la période, la part des investissements qui leur revenait en comparaison de leur population. Les Maritimes, par contre, qui sont ordinairement les plus touchées par un ralentissement, ne bénéficient pas autant qu'elles le devraient des investissements dans la construction domiciliaire. On ne peut l'affirmer définitivement pour Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, les chiffres de la construction domiciliaire étant compris dans les investissements institutionnels et gouvernementaux, mais, en se basant sur les chiffres de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, on risque fort peu de se tromper en disant qu'il en est de même pour l'ensemble des Maritimes. Le Manitoba et la Saskatchewan, font face au même problème d'ailleurs.

Les pourcentages des investissements institutionnels et gouvernementaux faits en Colombie-Britannique et en Alberta ont été plus élevés que le pourcentage respectif de leur population par rapport à la population canadienne. Le phénomène pourrait s'expliquer par le fait que ces deux provinces ayant vu apparaître des pôles de croissance au cours de la période qui nous intéresse, de tels investissements sont devenus nécessaires. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont aussi fait plus que leur part

de ce type d'investissements. Là cependant, le phénomène pourrait peut-être s'expliquer beaucoup plus par le fait que le gouvernement doit en quelque sorte soutenir l'activité économique dans ces provinces où la part du secteur privé est faible, que par les progrès accomplis au cours des dernières années.

La comparaison des investissements dans chacun des secteurs de l'activité économique avec la population relative de chacune des provinces nous donnait une vue plus détaillée des causes du déséquilibre entre les investissements totaux faits dans chacune des provinces et leur population respective. Si nous examinons maintenant l'importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité par rapport au total des investissements faits dans la province, nous pourrions en tirer quelques conclusions assez vraisemblables sur la structure économique de chacune des provinces. Connaissant la structure des provinces, nous pourrions être en mesure de discuter des possibilités de progrès de chacune d'elles, puisque, nous l'avons déjà dit, tous les types d'investissements n'ont pas un effet de croissance identique. La troisième partie de cet article se propose donc d'étudier la répartition des investissements par secteur d'activité, non plus en rapport avec le total canadien cependant, mais plutôt avec le total des investissements faits à l'intérieur de chacune des provinces.

* * *

Terre-Neuve présente un aspect typique de l'ensemble des Maritimes. Les investissements institutionnels et gouvernementaux (comprenant la construction domiciliaire) comptent, en moyenne, pour 48 p.c. du total des investissements dirigés vers cette province. Or, les investissements dans les institutions et les services gouvernementaux sont des dépenses pour la construction d'églises, d'hôpitaux, d'écoles, d'universités ainsi que les dépenses de services organisés par l'État pour la voirie, les trottoirs, les installations de défense et les immeubles administratifs. On peut donc dire que la majeure partie de ces investissements, qui comptent avec la construction domiciliaire en moyenne pour 48 p.c. du total des investissements faits à Terre-Neuve, ne sont pas caractérisés par un effet de croissance important. Le secteur manufacturier (qui constitue souvent un pôle de croissance) est

plus important à Terre-Neuve que dans le reste des Maritimes. En effet, 15.5 p.c. des investissements totaux ont été faits dans l'industrie manufacturière. Mais les écarts considérables d'année en année viennent cependant diminuer les effets bienfaisants que ce type d'investissements pourrait exercer sur l'économie de Terre-Neuve. En outre, 15 p.c. des investissements ont été faits dans le secteur primaire et l'industrie de la construction, 14 p.c. dans les services publics, et 7.5 p.c. dans le commerce, la finance et les services commerciaux.

Tableau VII

Terre-Neuve

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1949-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et industries de la construction | Manufactures | Services publics | Commerce, finance et services commerciaux | Institutions, services gou- vernementaux et construction domiciliaire |
|------------------|--|--------------|---------------------|--|---|
| Moyennes . . . | 15.3 | 15.4 | 13.8 | 7.6 | 47.8 |
| Dispersion . . . | 3.04 | 4.89 | 3.60 | 2.30 | 5.83 |

Il ne faudrait pas croire que les perspectives de progrès sont meilleures dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les investissements institutionnels et gouvernementaux (comprenant encore ici la construction domiciliaire) ont formé 48.5 p.c. du total. Le secteur primaire (dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, presque exclusivement l'agriculture) a reçu 26 p.c. du total des investissements. Les variations d'une année à l'autre sont cependant assez importantes, et ceci n'est pas de nature à améliorer les choses. Le reste des investissements est partagé entre les services publics (12.4 p.c.), le commerce, la finance et les services commerciaux (9.2 p.c.), et les manufactures (3 p.c.). Dans ces deux derniers postes, les variations d'une année à l'autre sont tellement grandes que la moyenne perd beaucoup de sa signification. Si l'on considère que les investissements dans l'industrie manufacturière sont à peu près inexistantes (3 p.c.), et qu'en plus ils sont marqués par une dispersion de 1.81, on comprend facilement que l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard ne soit pas très progressive.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

Tableau VIII

Île-du-Prince-Édouard

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et industries de la construction | Manufactures | Services publics | Commerce, finance et services commerciaux | Institutions, services gouvernementaux et construction domiciliaire |
|------------------|---|--------------|------------------|---|---|
| Moyennes . . . | 26.3 | 3.0 | 12.4 | 9.2 | 48.6 |
| Dispersion . . . | 5.05 | 1.81 | 3.35 | 3.58 | 4.42 |

La répartition des investissements entre les divers secteurs de l'activité économique laisse certainement entrevoir de meilleures perspectives de développement pour la Nouvelle-Écosse que pour l'Île-du-Prince-Édouard, mais cette répartition n'est guère prometteuse quand on compare la Nouvelle-Écosse avec les provinces les plus développées. Environ 30.5 p.c. des investissements nets faits de 1948 à 1957 ont été dirigés vers les institutions et les services gouvernementaux (en excluant la construction domiciliaire). De plus, 19 p.c. des investissements sont allés vers les services publics et 16 p.c. vers la construction domiciliaire. Il reste 14 p.c. pour le secteur primaire et l'industrie de la construction, 10 p.c. pour les manufactures et à peu près le même pourcentage pour le commerce, la finance et les services commerciaux. On peut conclure que, même si la répartition entre les divers

Tableau IX

Nouvelle-Écosse

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufactures | Services publics | Commerce, finance, services commerciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouvernementaux |
|------------------|--------------------------------------|--------------|------------------|---|---------------------------|--|
| Moyennes . . . | 14.1 | 10.0 | 18.8 | 9.8 | 15.8 | 30.6 |
| Dispersion . . . | 2.79 | 2.68 | 2.03 | 3.04 | 5.02 | 4.27 |

secteurs est plus équitable qu'à Terre-Neuve ou à l'Île-du-Prince-Édouard, et que les variations bien qu'importantes, y sont cependant moins marquées, la Nouvelle-Écosse est une économie instable et peu susceptible de se développer considérablement.

Le Nouveau-Brunswick est aux prises avec à peu près le même problème que la Nouvelle-Écosse. La répartition des investissements entre les divers secteurs d'activité est plus équilibrée qu'à Terre-Neuve ou à l'Île-du-Prince-Édouard, mais les variations d'année en année sont grandes. En effet, 29 p.c. des investissements au cours de la période ont été faits dans les institutions et les services gouvernementaux et 20 p.c. dans les services publics. La construction domiciliaire a occupé 19 p.c. du total, le secteur primaire 12.5 p.c., les manufactures 11 p.c., et le commerce, la finance et les services commerciaux 8.5 p.c. Mais dans tous les secteurs de l'activité, exception faite du secteur primaire, des variations importantes entre les années ont marqué l'évolution des investissements et ont entravé le développement de cette province. Le phénomène apparaît surtout dans les secteurs de l'industrie manufacturière et du commerce, de la finance et les services commerciaux, c'est-à-dire en somme dans des activités qui relèvent surtout de l'initiative privée.

Tableau X

Nouveau-Brunswick

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufac- tures | Services publics | Commerce, finance, services com- merciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouverne- mentaux |
|------------------|--|-------------------|---------------------|--|------------------------------|---|
| Moyennes . . . | 12.5 | 11.0 | 20.2 | 8.4 | 19.0 | 28.8 |
| Dispersion . . . | 0.80 | 3.87 | 3.97 | 2.76 | 5.45 | 3.48 |

L'ensemble des Maritimes ne présente donc pas un tableau très encourageant. D'une part, étant donnée la faiblesse relative du secteur de l'initiative privée, le gouvernement est forcé de faire des investissements très considérables pour soutenir l'activité. Or, si les investissements gouvernementaux sont aussi utiles que

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

les investissements dans les manufactures, par exemple, pour la mise en oeuvre d'une politique de plein emploi, nous savons qu'une bonne partie de ces dépenses ne sont pas marquées par un effet de croissance aussi important. De plus, elles ont aussi l'inconvénient de nécessiter le prélèvement d'impôts par le gouvernement. L'évolution des investissements est aussi presque toujours caractérisée par des mouvements erratiques importants, qui placent l'économie des Maritimes dans une position d'instabilité constante. Cette région n'ayant à offrir que des ressources naturelles limitées, il semble peu probable qu'il faille prévoir une amélioration de leur situation économique du moins dans un avenir rapproché.

La province de Québec, cette province qui «n'est pas comme les autres», présente une évolution décevante, en ce qui concerne les investissements. D'abord, il est certainement surprenant de voir que 23 p.c. des investissements ont été faits dans la construction domiciliaire en moyenne au cours de la période, ce secteur de l'activité recevant ainsi la plus forte part des investissements totaux. Il n'est pas moins surprenant de voir que le pourcentage des investissements qui vont dans la construction domiciliaire est plus stable dans le Québec que partout ailleurs. Après la construction domiciliaire, ce sont les investissements dans les services publics qui ont été les plus importants; en moyenne, environ 21 p.c. du total des investissements ont été faits dans ce secteur. Nous savons que ce type d'investissements peut être fait dans le but de créer des conditions favorables à l'apparition de pôles de croissance. S'ils ont été faits dans ce but, on peut dire que les investissements dans le secteur des services publics de 1948 à 1957 n'ont certainement pas encore répondu aux espoirs. Ce sont ensuite les investissements dans les institutions et les services gouvernementaux qui ont occupé la part la plus importante du total. En effet, 19.5 p.c. des investissements ont servi à la construction d'écoles, d'hôpitaux, etc., ou aux services de voirie, installations de défense, etc. Les investissements manufacturiers ne sont qu'au quatrième rang, en dépit du fait que la province de Québec est la deuxième province industrielle du pays; 18 p.c. du total des investissements faits dans l'ensemble de la Province sont allés dans les manufactures. Il serait intéressant

de voir quelle proportion de ces investissements manufacturiers a été faite dans la seule région métropolitaine de Montréal. Il serait aussi intéressant de faire une étude de la taille des entreprises qui viennent s'établir ici, par comparaison avec les autres provinces (l'Ontario, par exemple). Il reste 10.5 p.c. des investissements dans le secteur primaire et l'industrie de la construction (soit moins que dans toutes les autres provinces), et 8 p.c. environ pour le commerce, la finance et les services commerciaux. Cette répartition des investissements entre les divers secteurs pourrait être améliorée. Le problème n'est pas aussi épineux que dans le cas des Maritimes, la province de Québec ayant tout de même des ressources naturelles considérables à offrir. Le bien-fondé de la demande pour l'édification d'une planification économique n'apparaît que plus clairement.

La province de Québec est cependant favorisée par une relative stabilité des investissements d'année en année. On y remarque des variations moins amples que dans la plupart des autres provinces canadiennes, y compris l'Ontario, ce qui contribue quelque peu à atténuer le problème que cause la répartition des investissements.

Tableau XI

Québec

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufac- tures | Services publics | Commerce, finance, services com- merciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouverne- mentaux |
|------------|--|-------------------|---------------------|--|------------------------------|---|
| Moyennes | 10.4 | 18.1 | 20.9 | 7.8 | 23.2 | 19.4 |
| Dispersion | 1.38 | 2.80 | 3.34 | 0.9 | 2.99 | 2.31 |

L'Ontario présente elle aussi un aspect très particulier. En effet, au cours de la période 1948-1957, 21 p.c. du total des investissements entrepris dans cette province ont été faits au profit de l'industrie manufacturière. À peu près le même pourcentage des investissements est allé pour la construction d'habitations et 20 p.c. environ dans les services publics. Les investissements

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

dans les institutions et les services gouvernementaux viennent au quatrième rang avec environ 16 p.c. Le secteur primaire et l'industrie de la construction ont reçu environ 12 p.c. du total et le commerce, la finance et les services commerciaux à peu près 10.5 p.c. Dans l'ensemble, les variations d'une année à l'autre sont moins importantes que dans les autres provinces, si l'on fait exception du secteur de l'industrie manufacturière. Les investissements dans le secteur du commerce, de la finance et des services commerciaux prennent peut-être ici une importance particulière. Ce type d'investissements devrait plutôt être le résultat d'une activité importante dans les autres secteurs. Il devrait en être de même des investissements dans les églises, écoles et hôpitaux et les services gouvernementaux, et dans la construction domiciliaire. Nous savons cependant que, pour des raisons particulières, il n'en est pas toujours ainsi. Dans le cas de l'Ontario toutefois, le pourcentage des investissements faits dans le commerce, la finance et les services commerciaux est plus élevé que dans toute autre région.

Tableau XII

Ontario

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufac- tures | Services publics | Commerce, finance, services com- merciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouverne- mentaux |
|-------------|--|-------------------|---------------------|--|------------------------------|---|
| Moyennes.. | 11.8 | 21.1 | 20.1 | 10.3 | 20.8 | 15.8 |
| Dispersion. | 1.99 | 3.15 | 2.47 | 1.42 | 2.83 | 1.88 |

Au Manitoba, les services publics et le secteur primaire ont reçu, en moyenne, chacun 23 p.c. du total des investissements. La moyenne ne nous donne pas une idée de l'évolution qui s'est faite cependant. Le secteur primaire, par exemple, recevait une part beaucoup plus large des investissements au début qu'à la fin de la période, le renversement s'étant fait au profit des services publics. Le total des investissements faits au Manitoba étant relativement peu élevé, il n'est pas impossible que ce renversement

soit simplement le résultat de dépenses aberrantes. La construction d'habitations a compté pour 19 p.c. du total et les investissements dans les institutions et les services gouvernementaux pour 18.5 p.c. Le reste des investissements a été partagé entre le commerce, la finance et les services commerciaux (9 p.c.) et l'industrie manufacturière (7 p.c.), ce dernier type d'investissement étant marqué de variations très amples d'année en année.

Tableau XIII

Manitoba

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufac- tures | Services publics | Commerce, finance, services com- merciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouverne- mentaux |
|-------------|--|-------------------|---------------------|--|------------------------------|---|
| Moyennes.. | 23.2 | 7.1 | 23.3 | 8.8 | 19.0 | 18.4 |
| Dispersion. | 4.06 | 2.16 | 3.66 | 1.46 | 2.80 | 2.91 |

La Saskatchewan est évidemment l'exemple le plus parfait d'une région qui dépend presque exclusivement d'un seul type d'activité. Province essentiellement agricole (43.5 p.c. du total des investissements ont été faits dans le secteur primaire), elle est une économie dont l'instabilité ne fait pas de doute, à cause précisément des variations importantes d'une année à l'autre dans les investissements agricoles (les dépenses pour fins de constructions nouvelles ou d'achats d'outillage agricole neuf étant probablement fonction de la récolte de l'année précédente). Comme au Manitoba, les services publics (19.5 p.c. en moyenne au cours de la période étudiée) prenaient, à la fin, une part plus considérable des investissements qu'au début. Là encore, il faudra attendre quelques années avant de savoir si cette évolution n'est pas simplement aberrante. Les investissements dans les institutions et les services gouvernementaux suivaient en importance, avec 14.5 p.c. du total. La construction domiciliaire présente un aspect tout à fait particulier. Seulement 12 p.c. des investissements totaux ont été placés dans la construction d'habitations. Nulle part ailleurs ne

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

retrouvons-nous un pourcentage aussi bas d'investissements dans la construction domiciliaire. La population de la province diminuant à certaines années même en chiffres absolus, on peut supposer que le nombre de logements suffit à peu près aux besoins et que la construction de nouvelles maisons n'est pas avantageuse. Si cette hypothèse est vraie, les dépenses de construction domiciliaire ne devraient augmenter que s'il se produit des déplacements de population à l'intérieur de la province, par suite du développement d'une autre partie de la Province, le Nord, par exemple. Le commerce, la finance et les services commerciaux ont été responsables pour 6.5 p.c. du total des investissements et les manufactures pour 4 p.c. Les investissements dans les manufactures sont donc à peine plus importants en Saskatchewan qu'à l'Île-du-Prince-Édouard proportionnellement au total respectif des deux provinces.

Tableau XIV

Saskatchewan

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufac- tures | Services publics | Commerce, finance, services com- merciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouverne- mentaux |
|-------------|--|-------------------|---------------------|--|------------------------------|---|
| Moyennes.. | 43.5 | 3.9 | 19.5 | 6.4 | 12.1 | 14.5 |
| Dispersion. | 6.54 | 0.80 | 6.70 | 1.60 | 2.62 | 1.72 |

Les investissements dans le secteur primaire ont été, comme on devait s'y attendre, de loin les plus importants en Alberta, de 1948 à 1957. Au cours de la dernière décennie, 34.5 p.c. du total des investissements faits dans cette province sont allés dans le secteur primaire. Les investissements dans les institutions et les services gouvernementaux ont compté pour 20.5 p.c. du total, la construction domiciliaire pour 16.5 p.c., les services publics pour 13 p.c., l'industrie manufacturière pour 8.5 p.c. et le commerce, la finance et les services commerciaux pour 7 p.c. environ. Les investissements dans l'industrie manufacturière sont non seulement faibles, mais ils sont aussi marqués de variations

importantes d'une année à l'autre. Les progrès de l'Alberta au cours des dix dernières années ne sont donc pas le résultat d'une croissance harmonisée des secteurs, mais plutôt du «boom» d'investissements dans le secteur primaire par suite de l'exploitation du pétrole.

Tableau XV

Alberta

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufactures | Services publics | Commerce, finance, services commerciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouvernementaux |
|-------------|--------------------------------------|--------------|------------------|---|---------------------------|--|
| Moyennes.. | 34.6 | 8.3 | 13.1 | 7.1 | 16.4 | 20.5 |
| Dispersion. | 3.46 | 3.03 | 2.19 | 1.19 | 2.84 | 2.02 |

Les services publics ont bénéficié de la plus grande partie des investissements faits en Colombie-Britannique de 1948 à 1957 (26.5 p.c.). Les écarts à la moyenne sont cependant considérables. En 1952, par exemple, 34.5 p.c. des investissements ont été faits dans le but de développer les services publics. En 1955, ce pourcentage descendait à 22, pour ensuite atteindre 34.5 de nouveau en 1957. Une bonne partie du projet Kitimat-Nechako ayant été réalisée au cours des années 1952 et 1953, le pourcentage élevé pour ces deux années s'explique. La hausse de 1956 et 1957 pourrait s'expliquer par la mise en oeuvre d'un ensemble de projets d'aménagements hydro-électriques. La construction domiciliaire a aussi bénéficié d'une bonne part des investissements, soit 19 p.c., de même que l'industrie manufacturière et les institutions et services gouvernementaux avec 18 p.c. Le reste a été divisé entre le secteur primaire et l'industrie de la construction (10.5 p.c.), et le commerce, la finance et les services commerciaux (8 p.c.). Notons que les investissements dans les manufactures sont proportionnellement aussi importants que dans la province de Québec.

Cette troisième partie de notre travail pourrait être résumée par un tableau. Le pourcentage moyen de chaque type d'investissement par rapport au total des investissements faits dans

RÉPARTITION RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS

Tableau XVI
Colombie-Britannique

Importance des investissements faits dans chacun des secteurs de l'activité économique par rapport au total des investissements faits dans la province. Moyennes 1948-1957, avec dispersions.

| | Industries primaires et construction | Manufactures | Services publics | Commerce, finance, services commerciaux | Construction domiciliaire | Institutions et services gouvernementaux |
|-------------|--------------------------------------|--------------|------------------|---|---------------------------|--|
| Moyennes... | 10.6 | 17.9 | 26.4 | 8.0 | 19.0 | 18.1 |
| Dispersion. | 1.80 | 2.24 | 5.97 | 2.73 | 4.74 | 1.35 |

une province au cours de la période, et présenté par ordre d'importance décroissante, nous fournira une vue générale de la structure de chacune des provinces.

* * *

Il y a quelques années, Colin Clark présentait une théorie du progrès économique qui selon les paroles d'Alfred Sauvy «a fait faire plus de progrès à la science économique que cent commentaires confus du schéma de Walras». C'est d'ailleurs à Colin Clark que l'on doit d'avoir ressuscité le classement des diverses catégories d'activités économiques en trois secteurs, primaire, secondaire et tertiaire. L'explication qu'il présentait du progrès économique ou plutôt de l'évolution constatée dans nombre de pays était le résultat de la productivité variable du travail selon les types d'activités.

Selon l'auteur, la productivité du secteur primaire (groupant à peu près les mêmes activités que la classification utilisée ici) étant limitée par les rendements décroissants, elle atteint vite un certain seuil. C'est alors que la population aura tendance à passer dans le secteur secondaire (industries de transformation) où le progrès technique rend possible une productivité plus grande. Mais, le progrès technique permet d'élever le niveau de vie et nécessite ainsi l'apparition d'un secteur tertiaire de plus en plus développé, ce secteur tertiaire comprenant les services professionnels ou personnels, la construction d'habitations, d'hôpitaux, d'écoles, d'immeubles administratifs, le développement des transports, etc.

Tableau XVII
 Pourcentage moyen de chaque catégorie d'investissements par rapport au total provincial,
 par province, 1948-1957.

| Industries primaires et industries de la construction | p.c. moyen | Manufactures | p.c. moyen | Services publics | p.c. moyen | Commerces, finance et services commerciaux | p.c. moyen | Construction domiciliaire | p.c. moyen | Institutions et services gouvernementaux | p.c. moyen |
|---|---------------|-----------------------|---------------|-----------------------|---------------|---|---------------|------------------------------|---------------|---|---------------|
| Saskatchewan | 43.5 | Ontario | 21.1 | Colombie-Britannique | 26.4 | Ontario | 10.3 | Québec | 23.2 | Île-du-Prince-Édouard | 48.6 |
| Alberta | 34.6 | Québec | 18.1 | Manitoba | 23.3 | Nouvelle-Écosse | 9.8 | Ontario | 20.8 | Terre-Neuve | 47.8 |
| Île-du-Prince-Édouard | 26.3 | Colombie-Britannique | 17.9 | Québec | 20.9 | Île-du-Prince-Édouard | 9.7 | Nouveau-Brunswick | 19.0 | Nouvelle-Écosse | 30.6 |
| Manitoba | 23.2 | Terre-Neuve | 15.4 | Nouveau-Brunswick | 20.2 | Manitoba | 8.8 | Colombie-Britannique | 19.0 | Nouveau-Brunswick | 28.8 |
| Terre-Neuve | 15.3 | Nouveau-Brunswick | 11.0 | Ontario | 20.1 | Nouveau-Brunswick | 8.4 | Manitoba | 19.0 | Alberta | 20.5 |
| Nouvelle-Écosse | 14.1 | Nouvelle-Écosse | 10.0 | Saskatchewan | 19.5 | Colombie-Britannique | 8.0 | Alberta | 16.4 | Québec | 19.4 |
| Nouveau-Brunswick | 12.5 | Alberta | 8.2 | Nouvelle-Écosse | 18.8 | Québec | 7.8 | Nouvelle-Écosse | 15.8 | Manitoba | 18.4 |
| Ontario | 11.8 | Manitoba | 7.1 | Terre-Neuve | 13.8 | Terre-Neuve | 7.6 | Saskatchewan | 12.1 | Colombie-Britannique | 18.1 |
| Colombie-Britannique | 10.6 | Saskatchewan | 3.9 | Alberta | 13.1 | Alberta | 7.1 | — | — | Ontario | 15.8 |
| Québec | 10.4 | Île-du-Prince-Édouard | 3.0 | Île-du-Prince-Édouard | 12.4 | Saskatchewan | 6.4 | — | — | Saskatchewan | 14.5 |

1. Comprend la construction domiciliaire.

Il ne fait pas de doute, et d'ailleurs Colin Clark a présenté une masse importante de statistiques pour le prouver, que plusieurs pays du monde ont suivi, de façon plus ou moins précise, ce processus de développement. Il reste cependant que la théorie de Colin Clark est sujette à certaines réserves. Les pays sous-développés, par exemple, ne confirment pas sa thèse. Le professeur François Perroux a démontré clairement que ces pays ne suivent pas nécessairement l'évolution qu'il avait tracée. Ils assistent plus souvent à un développement rapide du secteur tertiaire par suite de l'imperfection des marchés, puis du secteur primaire, les revenus accrus étant utilisés pour augmenter les achats de produits agricoles.

Peut-on appliquer la théorie de Colin Clark au Canada? Pour se conformer à sa thèse, les pays où le secteur tertiaire est très développé devraient être de vieilles économies, puisqu'elles ont dû développer le secteur primaire, puis secondaire, avant de voir les progrès réalisés donner naissance à un secteur tertiaire important.

Or, l'étude des investissements nous montre que le secteur tertiaire est effectivement développé au Canada. Serait-ce à dire que le Canada a suivi le processus normal de développement? Pas exactement. On s'aperçoit que le secteur primaire est encore assez important au pays tandis que le secteur secondaire est relativement peu développé (à peu près inexistant dans certaines régions). Est-ce que, dans les circonstances, l'apparition d'un important secteur tertiaire ne serait pas un peu prématurée au Canada? Une chose apparaît clairement cependant: ce développement précoce du secteur tertiaire alors que le secteur primaire est encore très important et que le secteur secondaire est peu développé ne peut certainement pas être présenté comme une confirmation de la théorie de Colin Clark. Si le Canada n'est pas une «vieille économie», il n'en serait pas moins une économie devenue vieille avant même d'avoir atteint sa maturité.

Bernard BONIN,
professeur auxiliaire à
l'École des Hautes Études Commerciales
(Montréal).